

(78) : forte opposition à la construction d'une mosquée

Article rédigé par *Valeurs Actuelles*, le 01 juin 2022

Source [Valeurs Actuelles] : Le projet de construction d'une mosquée a rencontré une forte opposition de la population, malgré le soutien de la mairie. Une mosquée devrait bientôt être construite sur le site d'un ancien terrain de rugby, à Guyancourt (Yvelines). Un symbole que goûteront comme il se doit les amateurs de ballon ovale, mais que ne digèrent pas les habitants du quartier. Selon Actu.fr, il existe déjà à Guyancourt une mosquée, installée depuis 2014 dans les préfabriqués qui abritaient autrefois l'école Varlin – autre symbole. L'Union des musulmans de Guyancourt (UMG) a cependant estimé que les actuels locaux ne suffisent plus à accueillir sa communauté.

L'UMG a donc mis sur pied le chantier d'une nouvelle mosquée en dur, sur un terrain vaste de 7 500 m², et a présenté son projet aux habitants lors d'une réunion publique, le 10 mai dernier. Au cours de cette dernière, où 130 Guyancourtois se sont déplacés, le ton est rapidement monté, faisant clairement apparaître la franche opposition du voisinage. « *Au moins, les choses deviennent plus claires chez certains riverains. On a bien compris : 'Surtout pas là'* », résume François Morton, maire (DVG) présent à la réunion avec deux adjoints.

Désordre, insécurité et prosélytisme

Parmi les craintes soulevées par les habitants, l'afflux de voitures que provoquerait la construction de la mosquée. « *Nous allons voir un flux de voitures pérenne sur des voiries comme les rues des Fédérés et Louise-Michel, qui ne sont pas calibrées pour un fort trafic* », ont expliqué les occupants de la résidence voisine des Garandes, craignant une accentuation « *des problèmes de stationnement, de vitesse, d'incivilités* ». Au cours de la réunion, le risque d'une augmentation de l'insécurité et du prosélytisme a également été évoqué.

L'Association de sauvegarde des étangs de la Minière (ASEM) s'est également opposé au projet, le parking et le jardin de la mosquée devant être élevés sur une zone agricole. « *Nous sommes d'accord pour une mosquée, mais pas sur un terrain agricole non constructible. Il y avait un projet pédagogique environnemental sur ce site, qui est utile à la biodiversité et ne doit pas être artificialisé* », ont expliqué les responsables de l'ASEM.

Retrouver l'intégralité de l'article [en cliquant ici](#)

01/06/2022 06:00